

INSERTION

Le Grenelle

de l'insertion travaille à élaborer la « feuille de route » qui sera rendue en mai et présentera plusieurs mesures pour faciliter l'accès au marché du travail pour ceux qui en sont exclus. Dans ce domaine, deux entreprises méritent d'être mises en lumière : **Ex@services**, qui n'emploie que des personnes handicapées, propose aux entreprises de sous-traiter des tâches qui peuvent être effectuées à distance. Grâce à ce dispositif, les entreprises font travailler des personnes handicapées sans adapter des postes (obligation parfois dissuasive).

Autre initiative :

TH Conseil. Créé par l'ancien champion paraolympique Guy Tisserant, en 2004, ce cabinet de recrutement forme les entreprises aux problématiques du handicap et a permis à une cinquantaine de personnes handicapées de trouver un emploi.



Ex@services, Stéphane Bouchet à la remise des trophées Apajh en 2007